



LE MONASTIER-SUR-GAZEILLE
www.le-monastier-sur-gazeille.net

Intermarché

PRODUCTEURS & COMMERCANTS

Nouveau! Rayon BIO LIQUIDE VRAC

Casiers Amazon

Nouveau! GAZ 24h/24h

LA BONNE ADRESSE POUR MIEUX MANGER

LE MONASTIER-SUR-GAZEILLE • Route du Puy • 04 71 08 30 55 Ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 19h30
Le dimanche de 8h30 à 12h30

Domaine de Genève **AB** AGRICULTURE BIOLOGIQUE

CHARRE Guy

Viande bovine Bio, Bœuf, Veau rosé

Livraison en caissette 10 à 12 Kg
Morceaux étiquetés sous vide

Réervations
06 11 23 16 79 ou 04 71 03 85 60
charre.guy@wanadoo.fr

Meymac - 43150 Le Monastier-sur-Gazeille

Frédéric Chapus
Platier-Peintre

Lotissement Bellevue
43150 Le Monastier-sur-Gazeille

04 71 08 32 87
06 74 25 79 78

VivaL by Casino

Alimentation Générale, Quincaillerie, Articles de pêche, Souvenirs, Clés minute...

Dépôt de pain Produits Régionaux Relais colis pickup

Ouvert 7/7J de 7h à 12h30-15h à 19h30
Pendant la durée du festival : non stop de 7h à 20h

Sur le chemin de Stevenson GR70

28 rue St Pierre 43150 le Monastier sur Gazeille 04.71.03.81.69

sarl. FAURE
Maçonnerie - Charpente
Bâtiments agricoles - Foras

Zone Artisanale Le Pinet - 43150 Le Monastier-sur-Gazeille
Tél. 04 71 03 86 70 - Fax : 04 71 08 31 73
email : faureemmanuel@wanadoo.fr

Siret : 418 533 337 000 22

Ets Mathieu Romain

Maçonnerie - Charpente
Couverture

Route de Coubon
43150 Le Monastier

Tél. 06 32 66 26 45
mathieuromain@outlook.fr

EURL SÉBASTIEN MIALON
TAXI CONVENTIONNÉ

LE MONASTIER-SUR-GAZEILLE ADS N°2
TRANSPORTS ASSIS PROFESSIONNELS

8 places / TPMR

06 79 65 95 08
N° SIRET : 839586815 00012

Véhicule climatisé tout confort
7j/7 toutes distances

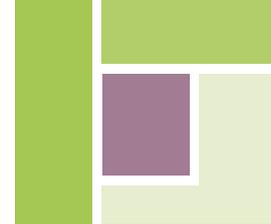
Auvergne ASCENSEURS

ASCENSEURS privés & publics
MONTE CHARGES / MONTE ESCALIERS
PORTES PIÉTONNES

249, av. Blaise-Pascal - ZI de Bombes
43700 ST-GERMAIN-LAPRADE
contact@auvergne-ascenseurs.fr / 04 71 57 53 69
www.auvergne-ascenseurs.fr

VIENE AUICO

AVENUE DU PUY - 43150 LE MONASTIER SUR GAZEILLE
TÉL. : 04.71.03.80.14



Editorial

de Michel Arcis, Maire du Monastier-sur-Gazeille

L'année 2019 est sur le point de se terminer, et avec elle, notre mandat commencé en 2014. Six ans déjà.

Je tiens ici à remercier ceux qui nous ont accompagnés tout au long de ces années : tous ceux qui se sont investis, d'une manière ou d'une autre, pour animer et faire vivre notre belle commune ; le personnel communal qui s'efforce chaque jour de servir au mieux la population et de répondre aux nombreuses sollicitations ; le conseil municipal ensuite pour le travail effectué sereinement lors des séances ; les membres de mon équipe enfin pour leur engagement et pour tout le travail accompli, mais aussi pour la confiance qu'ils m'ont accordée pendant toutes ces années et pour leur amitié.

Ensemble vers l'Avenir, nous nous sommes efforcés de remplir au mieux la mission qui nous avait été confiée.

A l'aube d'une nouvelle décennie, je suis convaincu que les plus belles pages de l'histoire de notre Cité de Caractère restent encore à écrire. L'avenir est ce qu'on en fait.

Pour terminer, je vous souhaite une bonne et heureuse année 2020.

Etat civil de l'année 2019

En vertu de l'article 9 du code civil qui prévoit que chacun a droit au respect de sa vie privée et du règlement général sur la protection des données, nous ne publierons plus les listes nominatives de l'état civil mais seulement le nombre d'actes.

10 Naissances

11 Mariages

50 Décès

6 Transcriptions de décès

Magazine municipal du Monastier/Gazeille

Rédaction - Diffusion : Mairie du Monastier/Gazeille - 04 71 03 80 01

Conception - Edition - Régie publicitaire :  BP 90045 - 43002 Le Puy-en-Velay Cedex - Tél. 04 71 09 77 85 - agence43@excepto.fr

Impression : Imprimerie Jeanne d'Arc - Le Puy-en-Velay

Réproduction interdite - Dépôt légal à parution.

L'éditeur décline toute responsabilité pouvant résulter des erreurs qui, malgré les soins apportés à la rédaction, auraient pu se produire.

Le Comité de Rédaction remercie toutes les personnes et associations qui ont pris le temps de rédiger des articles et d'envoyer des photos.

Merci également aux annonceurs qui ont contribué à la réalisation de ce bulletin.



Noms de rues et places du Monastier

Dans le cadre de l'opération de dénomination des rues de la commune, de nouveaux noms ont été donnés à des places et à des rues. En voici la liste accompagnée de quelques explications.

SECTEUR DU BOURG (secteur haut)

- **Impasse Marie Pompanon** (Impasse perpendiculaire à la rue Saint Jean). Née au Monastier en 1907, Marie Arzac, épouse Pompanon, fut arrêtée à la place de son mari résistant et déportée à Ravensbrück où elle mourut en 1944.
- **Impasse Saint Eudes** (Rue qui part de Saint Jean et arrive vers l'hôtel le Provence), Abbé du Monastier.
- **Passage Jacques de Causans** (passage qui va du haut du château à la déviation), Abbé de Saint-Chaffre (1364-1374), constructeur du premier château.
- **Rue Guillaume III** (auparavant prieur de Sainte-Énimie), Abbé de Saint-Chaffre (1074-1086) qui entreprit le chantier roman de l'abbatiale et des bâtiments de l'abbaye.
- **Place des Sénec terre** (en haut du château) Famille d'Auvergne dont furent issus plusieurs Abbés qui dirigèrent l'abbaye de 1520 à 1677. On doit à Charles Ier de Sénec terre la reconstruction du château (1525) et la construction de la chapelle Renaissance avec une voûte à caissons dans l'abbatiale (1547).
- **Rue Vital Érailh** (en bas de la place du Vallat) Abbé de Saint-Chaffre (1438-1493), restaurateur de l'abbatiale et constructeur du chœur. Il commanda aussi la Piéta exposée au musée.
- **Chemin de Calmel** (chemin piéton qui monte à la Moutette depuis le Verdier Haut), du latin Calmelicum, premier nom du Monastier, avant le Xe siècle.
- **Rue Cornélie Falcon** (de la rue de l'Olivier à la rue Calveyrade (ancienne rue Saint Fortunat), cantatrice originaire du Monastier (1814-1897)
- **Place Saint Fortunat** (à droite de l'abbatiale), ancienne paroisse du Monastier, autrefois à l'intérieur du Fort de l'abbaye, dont l'église située à côté de l'abbatiale a été détruite sous la Restauration.
- **Avenue Laurent Eynac** (de l'entrée du bourg côté le Puy au rond-point des Acacias), Premier Ministre de l'air (1886-1970).
- **Place François d'Estaing** – Abbé de Saint-Chaffre, évêque de Rodez (1493-1504). Il fit construire un grand clocher sur le transept sud, aménager le parvis devant l'abbatiale, et donna la série de 27 tableaux sur la vie de saint Chaffre (1493), dont seuls deux subsistent aujourd'hui.
- **Esplanade Stevenson** (en bas de la poste jusqu'à Saint Jean), écrivain écossais (1850-1894).

- **Montée Gotescalc** (rue qui rejoint la déviation en haut de la rue de la Conque) Abbé de Saint-Chaffre, Evêque du Puy (928-962). Il fut à l'origine du culte marial au Puy et autorisa la construction de la chapelle située au sommet du rocher d'Aiguilhe. Au Monastier, il réforma l'abbaye, lui donna Chamalières et un nombre important de domaines en Emblavez.

SECTEUR DU BOURG (secteur bas)

- **Espace Arnaud Beltrame** (devant la gendarmerie) colonel de gendarmerie (1973-2018)
- **Rue abbé Gaspard Arzac** (le long de l'église saint Jean), historien du Monastier (1847-1908)
- **Rue Henri Debard** (descend de Saint Jean jusqu'à la Fuye), résistant et Sous-Préfet de la Libération (1915-1953)
- **Rue Augustin Ollier** (en amont de la piscine), alias commandant Ravel, officier FTP (1912-1956)
- **Place Margerit Brémont** (devant la poste) Photographes du Velay et éditeur de cartes postales (1866-1949)
- **Montée Fanny Osbourne** (petite rue qui descend de l'esplanade Stevenson vers la rue Henri Debard) épouse de R. L. Stevenson (1840-1914)
- **Chemin Lancelot Pascal** (chemin qui descend à gauche du haut de la rue Farget), moine de Saint-Chaffre et mécène de l'orgue en 1518
- **Chemin de l'Hôtel Morel** (chemin rural qui part à gauche de la pharmacie) du nom de l'hôtel où séjourna R.-L. Stevenson en 1878 avant son voyage à travers les Cévennes, actuelle pharmacie.

SECTEUR LOTISSEMENTS

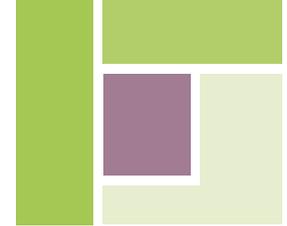
- **Allée Paul Séjourné** (au lotissement communal Paul Séjourné), architecte, concepteur du viaduc de La Recoumène (1851-1939)
- **Chemin Jean Clavel**, chroniqueur du Monastier (1650-1709)
- **Impasse Francis Rougier** (en bas de la Chenevette), chef maçon du viaduc de La Recoumène (1897-1979).

SECTEUR DE LA ROUSSELLE

- **Impasse Jean Moulin** (à la Rousselle), résistant et président du CNR (1899-1943) Résistant. Président du CNR (1899-1943).

SECTEUR DU PONT D'ESTAING

- **Allée Louis Arcis** (au pont de l'Estaing, chemin qui passe devant l'usine parallèle à la départementale), industriel du Monastier qui permit d'électrifier la commune en 1893.



Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche

En 2019

Renouvellement du label GEOPARC MONDIAL UNESCO



Le Parc a reçu en juin 2019, le diplôme officiel qui renouvelle jusqu'en 2022 l'exigeant label Geoparc. Suivi scientifique, aménagements des géosites et médiation avec le grand public... c'est reparti pour quatre nouvelles années d'aventure géologique !

20 ans des Castagnades

Cet automne 2019, les 11 fêtes célébraient 20 ans d'esprit collectif et festif autour de la châtaigne. Le duo de graffeurs Bouda et Boku a réalisé des «Casta'graffiti» sur chacune des 11 fêtes qui forment aujourd'hui une fresque de plus de 24 mètres. Haute en couleur, elle raconte de villes en villages, comment les



Monts d'Ardèche cultive l'avenir de ce fruit emblématique !

Les Castagnades, ce sont chaque année :

- 45 000 visiteurs
- 500 exposants
- 3600 repas servis
- 500 bénévoles
- 2 tonnes de châtaignes grillées
- Retombées économiques: 4.5 millions d'euros

Reconquête de la châtaigneraie 2017/2020

- > Renouvellement des vergers : 17000 arbres réhabilités ou élagués ou greffés.
 - > Potentiel de production : 270 diagnostics réalisés
 - > Filière : 100 nouveaux opérateurs AOP et + 340 tonnes de châtaignes
- D'ici à 2021, poursuite du plan châtaigneraies traditionnelles et valorisation de la filière bois.

L'appli Rando Ardèche + de 60 itinéraires



Tracés GPS, descriptifs des pas à pas, photos, points d'intérêts... vous permet de préparer vos randonnées pédestres, équestres et VTT avec l'application mobile gratuite «Rando Ardèche». Parmi les randonnées, découvrez le GR7 et le parcours artistique LE PARTAGE DES EAUX, la grande traversée VTT des Monts d'Ardèche ou les 50 km d'itinérance sur la route des Dragonnades entre le Cheylard et Privas.

www.destination-monts-parc-ardeche.fr
Appli «Rando Ardèche»

Film à voir

«Forêts anciennes, cathédrales des Monts d'Ardèche» est un film réalisé par Nicolas Van Ingen, avec le photographe naturaliste Simon Bugnon.



Hêtraie-sapinières cultivées par les moines, vergers de châtaigniers nourriciers, pins de Salzman perçant le grès cévenol... 12 minutes pour découvrir les forêts anciennes du Parc naturel régional. De la canopée aux racines, les arbres racontent leurs histoires et se révèlent en grand nichoir écologique. A voir sur la chaîne YouTube du Parc.

En 2020

Une 7ème œuvre du parcours artistique LE PARTAGE DES EAUX



Le duo d'artistes contemporains hEhE propose une 7ème œuvre pour LE PARTAGE DES EAUX. «Crystal cave» sera installée en surplomb du village de Saint-Laurent-les-Bains, sur un chemin de randonnée qui rejoint en crête le GR7. Cette 7ème œuvre verra le jour sur le versant méditerranéen de la ligne de partage des eaux. Elle fera écho à l'œuvre de Koichi Kurita installée à Notre Dame des Neiges sur le bassin versant atlantique. Une œuvre à découvrir fin 2020. Le partenariat avec la Compagnie des notaires se poursuit.

Coups de pousse 2020



En 2019, le Parc des Monts d'Ardèche accompagne les associations, les communes et communautés de communes pour concrétiser des projets novateurs et expérimentaux. Plusieurs thèmes, sur lesquels le Parc propose de vous accompagner :

- Gérez l'affichage publicitaire et installez une signalétique d'information locale
- Rénovez terrasses et calades en pierre sèche
- Renouvelez la scénographie et améliorer les conditions d'accueil des Maisons et Musées
- Maîtrisez la circulation des véhicules motorisés
- Valorisez le patrimoine géologique et paysager
- Programmez le cinéma au village
- Equipez vos sites de toilettes sèches
- Ouvrez vos jardins
- Prêts d'exposition

Été 2020 : La Maison du Parc à Jaujac

proposera une nouvelle exposition et des animations intitulées Le Gang des Pollinisateurs – une expo qui fait le buzzzzz. Abeilles, papillons, syrphes... tous ces insectes butineurs garants de notre biodiversité. A découvrir en famille de juin à septembre 2020 – gratuit.

Devenez délégué du Parc

En mars 2020, les élections municipales sont l'opportunité de vous investir pour le Parc en tant qu'élu de votre commune. Pour plus d'information sur les missions du délégué Parc, contactez Thierry Leclerc (délégué du Parc) : thierryleclerc43@orange.fr ou Vanessa Nicod (chargée de mission) : vnicod@pnrma.fr

Comment suivre l'actualité du Parc ?

S'abonner au Journal du Parc
Le journal est désormais disponible sur abonnement gratuit, pour le recevoir dans sa version papier, merci de communiquer votre adresse postale :
Par email : accueil@pnrma.fr via le formulaire internet : www.pnrma.fr
Par téléphone : 04 75 36 38 60
Pour le recevoir par email (version numérique uniquement), inscrivez-vous à la newsletter du Parc via le formulaire internet : www.pnrma.fr

Facebook : @parc.desmontsardèche

Instagram : @parc_monts_ardèche

YouTube : La chaîne YouTube du Parc des Monts d'Ardèche

www.pnrma.fr

Les pieds dans le Parc :
des chroniques radio de 12 minutes diffusées tous les 3^{èmes} lundis du mois sur Fréquence 7, RCF et radio des Boutillères



Tri des déchets

Nouvelles consignes de tri pour les éco-points



A NOTER ! Les cartonnets qui allaient dans les colonnes emballages iront désormais dans les colonnes papiers.

Emballages à recycler

Uniquement bouteilles et flacons en plastique

Emballages métalliques

Briques alimentaires

NON RECYCLES

Un doute, une question ?
www.ecozone-tence.fr ou appelez le 04 71 59 82 93

CITEO

Papiers à recycler

Tous les papiers

Emballages en carton

Un doute, une question ?
www.ecozone-tence.fr ou appelez le 04 71 59 82 93

CITEO

Verre à recycler

Pots et bocaux en verre

Bouteilles en verre

NON RECYCLES

Un doute, une question ?
www.ecozone-tence.fr ou appelez le 04 71 59 82 93

CITEO

	MATIN	APRÈS-MIDI
Mardi	Montfaucon Raucoules - Tence	Tence - Montregard Le Mas de Tence Chenereilles Tence (Pleyne)
Mercredi	Le Chambon/Lignon St-Bonnet-le-Froid	St-Jeures - Les Vastres Freyenet de St-Jeures Devesset
Jeudi	Le Monastier/G. Laussonne Le Mazet St-Voy	Le Mazet-St-Voy
Vendredi	Les Estables Riotord - St-Front	Dunières

C'est la Société TRI-R qui assure la collecte des cartons (colonnes et professionnels). Ci-dessus le planning de collecte des cartons.

Soirée de démarrage réussie pour la revitalisation du Monastier-sur-Gazeille !

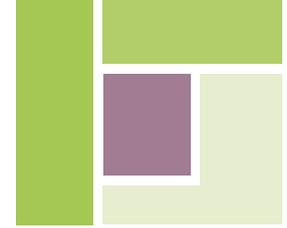
Mercredi 4 décembre, plus de 50 personnes - habitants du Monastier, commerçants, chefs d'entreprises, enseignants, élus, anciens du Monastier ou plus jeunes, ont répondu présents à cette première réunion pour la revitalisation du centre-bourg, une soirée qui de toute évidence ne sera pas la dernière.

La démarche lancée par la mairie et soutenue par le Conseil Départemental et l'Etat, principaux financeurs, a pour objectif de faire émerger les facteurs d'attractivité du centre-bourg et de se projeter dans l'avenir de ce centre-bourg pas comme les autres. D'une durée d'un an environ, l'étude globale de revitalisation du centre-bourg du Monastier est pilotée par une équipe aux compétences variées (urbanisme, paysage, habitat, commerce, patrimoine, montage opérationnel). L'Atelier des Possibles, acteur local investi dans de nombreux domaines, fait

également partie de l'équipe pour affirmer un ancrage local durable et un suivi du quotidien.

Spécificité de cette mission : la participation des citoyens et des usagers placée au cœur de ce projet, pour qu'au-delà d'une étude à durée déterminée, ce soit une véritable dynamique qui s'engage pour le bourg.

Cette réunion a donc donné le ton et les échanges ont été constructifs et animés. Un beau programme qui s'annonce avec quelques pistes pour participer : une maison du projet s'installera dès janvier dans le local de l'Atelier des Possibles situé près de l'abbatiale, un collectif participatif à constituer pour suivre l'étude et un questionnaire à remplir par les usagers ou les visiteurs. **Toutes les informations sont disponibles via le site internet et la page facebook de la mairie : <http://www.le-monastier-sur-gazeille.net/>**



Nettoyons la Gazeille

Dans le cadre de leur projet d'initiative et de communication, des étudiants de la filière GEMEAU (gestion et maîtrise de l'eau) de l'Institut des Sciences et Vie de la Terre ont réalisé une opération de nettoyage des berges de la Gazeille associant les habitants et en partenariat avec la mairie du Monastier sur Gazeille.



Le matin du 26 octobre les étudiants et les participants se sont réunis au « pont d'Estaing ». Au total c'est plus d'une vingtaine de personnes de tout âge qui a pris part au ramassage qui s'est déroulé de 9h30 à 11h30.



Le parcours ciblé ne représentait que 600 mètres de cours d'eau mais ce sont plus de 350kg de déchets qui ont été ramassés, principalement des déchets plastiques comme des sacs, des bâches, des pneus d'engins agricoles, des bouteilles mais aussi des tôles. Les déchets ont ensuite été transportés à la déchetterie du Monastier sur Gazeille afin d'être éliminés proprement.

Nous remercions tous les participants et la mairie du Monastier sur Gazeille qui ont contribué à cette matinée, dont les implications auront un impact plus que positif sur l'environnement.

Un peu de civisme...

Petit rappel de bon sens et de civisme à l'attention de tous :



Afin de maintenir notre cadre de vie agréable et sain pour tous, et pour limiter la pollution de l'air, l'article 2 de l'arrêté ministériel du 12 novembre 1963 relatif aux fumées produites par les véhicules automobiles (toujours en vigueur) stipule que « Les véhicules en stationnement doivent avoir leur moteur arrêté sauf en cas de nécessité, notamment lors des mises en route à froid ».

C'est pourquoi il est demandé à tous les automobilistes de ne pas laisser tourner le moteur de leurs véhicules à l'arrêt car cela constitue une infraction à la loi relative à l'amélioration de la qualité de l'air et de l'environnement sonore.



Mon entreprise n'est pas assez visible sur les moteurs de recherche. Comment faire ?

Je me lance dans la vente en ligne. Par où commencer ?

J'ai besoin de mieux piloter mon activité et le suivi de mes clients. Quels outils utiliser ?



La Région Auvergne-Rhône-Alpes lance « Atouts numériques » pour les TPE régionales !

ATOUTS NUMÉRIQUES

AVEC ATOUTS NUMÉRIQUES

→ Profitez des avantages du numérique pour développer votre entreprise et innover

→ Menez un projet numérique adapté à vos besoins en moins de 6 mois

→ Bénéficiez d'un accompagnement personnalisé, d'outils pratiques et de sessions collectives avec d'autres dirigeants

POUR QUELS PROJETS ?

- Définir votre stratégie digitale
- Améliorer la visibilité de votre entreprise sur Internet
- Construire et mettre en œuvre une stratégie e-marketing
- Réaliser des devis et factures
- Mieux gérer vos contacts clients et fournisseurs
- Vendre en ligne
- Fidéliser vos clients
- Travailler à distance ou en mobilité
- Améliorer la sécurité des informations
- Mieux structurer votre système d'information

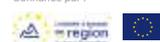
PRENEZ CONTACT DÈS MAINTENANT AVEC VOTRE RELI LOCAL VOTRE CONTACT.

EN SAVOIR PLUS ma-solution-numerique.fr

Porté par :



Cofinancé par :



Opéré par :





Côté Travaux

Aménagement d'une cour sécurisée devant le centre de loisirs, par la communauté de communes



Avant



Après



Installation d'une antenne de téléphonie à Crouziols

Réfection des voiries



St-Victor

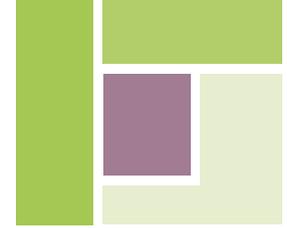


L'Herm



Travaux au Viaduc

Au viaduc de la Recoumène, ouvrage inscrit à l'inventaire des Monuments historiques en 1989, les garde-corps fragilisés par le temps ont été restaurés, avec repose des pierres manquantes, rejointement des têtes du mur des garde-corps.



Côté Travaux

Réalisés par les Services Techniques

Pose des nouvelles guirlandes de Noël rue Saint Pierre



Pose des nouvelles plaques de rue



Répartition des heures en 2019

2019 Travaux du Service Technique

Du : 01/01/2019 au 31/12/2019

Code	Objet	Nb d'heures	%
DI	Divers	1368,50	15,59%
EA	Eau	513,00	5,84%
AS	Assainissement	521,50	5,94%
DE	Déneigement	920,50	10,49%
VOI+EN+FO+EP	Voies (curbés, fossés, épareuse)	2403,00	27,37%
RIT+MF	Espace vert, massif	1231,50	14,03%
CI	Cimetière	118,00	1,34%
AM	Association, Manifestation	584,50	6,66%
BA	Bâtiments	664,75	7,57%
PI	Piscine	236,00	2,69%
ECM+ECP	Ecoles	217,25	2,47%
Total :		8778,50	100,00%

ETS F.VINCENT & FILS

Fiouls - Charbons - Granulés - Lubrifiants

La Sauvetat - 43340 Landos
04 71 08 21 44

ZA - 43700 St Germain-Laprade
04 71 03 05 88

ZA Le Fromental - 43200 Yssingeaux
04 71 65 08 57

43170 Saugues - 04 71 77 80 08

48300 Langogne - 04 66 69 04 71

NOUVEAU
Livraison
AdBlue vrac

ello goz 43
VOS BOUTELLES DE 60L
ENTRÉE GASTRO-ÉQUIPE
Tél : 06 66 88 40 90



Les manifestations passées

Concert à l'occasion
de la Caravane des Ânes



Remise des Prix Lors de la Foire
agricole du 22 septembre

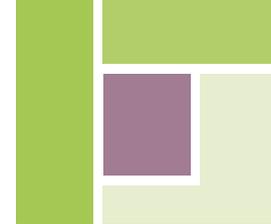


Repas des Aînés du 17 novembre



Marché de Noël





Agenda des animations 1^{er} semestre 2020

connues au 2 janvier 2020

26 janvier	Concours de belote de l'APEL St Dominique	Boulodrome
1 ^{er} février	Repas du Comité des Jeunes	Boulodrome
9 février	Loto organisé par l'APE (parents d'élèves) des écoles publiques	Boulodrome
21 mars	Stage de danse traditionnelle proposé par Ves Nos Autres	Salle St Chaffre
18 et 19 avril	Exposition - Concours - Club Histoire, Révolution, Consulat, Empire	Boulodrome
20 avril	Don du Sang de 9h à 12h	Mairie
16 juin	Don du Sang de 9h à 12h	Mairie

Calendrier des Foires de l'année 2020

Mardi 21 Janvier	Foire	Place de la Poste
Mardi 25 février	Foire du Mardi Gras	Place de la Poste
Jeudi 2 avril	Marché et Concours agneaux	Marché aux bestiaux
Dimanche 5 avril	Marché et Concours petits veaux	Marché aux bestiaux
Mardi 7 avril	Foire de Pâques	Quartier Saint Jean - Esplanade Stevenson
Mardi 5 Mai	Foire aux fleurs et plants	Place du Couvent
Mardi 23 Juin	Foire de la St Jean	Quartier Saint Jean Esplanade Stevenson
Mardi 21 Juillet	Foire	Place du Couvent
Mardi 25 Août	Foire	Place du Couvent
Mardi 27 Octobre	Foire de la Toussaint	Quartier Saint Jean - Esplanade Stevenson
Mardi 24 Novembre	Foire de la Ste Catherine	Place du Couvent
Dimanche 6 Décembre	Marché de Noël (9h-18h)	Boulodrome - Gymnase
Mardi 22 Décembre	Foire de Noël	Place du Couvent

Les dates de la Foire Agricole, Artisanale, Commerciale et vide grenier et du concours de chevaux lourds ne sont pas connues à ce jour.

- Tous les mardis matin : le Marché (primeurs, commerçants...) Attribution des places pour les forains : de 7h à 8h.
- Les jeudis matin à 9h : Marché aux Ovins au marché aux Bestiaux (Route de Laussonne)
- Les dimanches matin à 10h45 : Marché aux petits veaux au marché aux Bestiaux (Route de Laussonne)
- Marché de Producteurs de Pays : les jeudis du 2 juillet au 27 août de 17h à 19h.

INFORMATION Carte Grise

Pour réaliser une demande de carte grise, lors de l'achat d'un véhicule neuf ou d'occasion, deux possibilités s'offrent à vous :

- En ligne, à l'adresse : <https://immatriculation.ants.gouv.fr>
- Auprès d'un garagiste agréé au SIV (Système d'Immatriculation des Véhicules)
Annuaire des garages :

<https://immatriculation.ants.gouv.fr/Services-associes/Ou-immatriculer-mon-vehicule>





Comptoir Sève & Son

Les producteurs fermiers et artisans adhérents de l'association Agricole des Mange-Chèvre se sont rassemblés, le 26 septembre dernier, en présence d'élus et de commerçants du Monastier, pour inaugurer leur nouvelle boutique : Le Comptoir Sève et Son, situé au 2 rue St Pierre qui propose plus de 300 références de produits, en partie biologiques, tous issus de la fabrication de ses 21 adhérents, agriculteurs et artisans locaux, ainsi qu'un volet culturel avec des tarifs préférentiels sur des pièces de Théâtre sélectionnées.



La boutique est tenue exclusivement par les producteurs-artisans à tour de rôle :

- le mardi de 8h30 à 12h,
- le jeudi de 17h à 19h,
- le samedi de 9h à 12h30
- le dimanche de 9h à 12h.

En ce moment la vitrine expose des dessins et astuces sur le thème de la réduction des déchets.

La Cluchada

Et encore une année de passée !.. mais toujours pleine de bonheur et de plaisirs partagés.

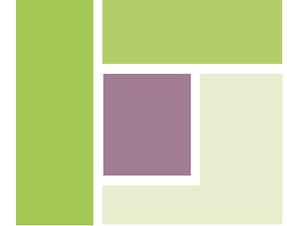
Notre spectacle en mars dernier a une fois encore ravi notre fidèle public qui s'est régalé avec deux saynètes bien locales : l'arrivée de l'électricité au Monastier en 1896 et le séjour de R.L. Stevenson au mois de septembre 1878 ; le tout agrémenté par des chants et des danses, sans oublier les présentations pleines d'humour des « gampes ».

Notre passion pour le patois, nous la partageons aussi avec des plus jeunes, à savoir une douzaine d'enfants à l'école primaire publique dans le cadre des activités périscolaires.



Quel bonheur de voir certains enfants passionnés par la belle langue de nos ancêtres, et qui sait ?... grâce à cette expérience, peut-être auront-ils envie plus tard de continuer à la faire vivre ?

Concernant notre prochain spectacle « Taïzo-té Pépé » (tais-toi Pépé) : en raison des travaux à la salle des fêtes, nous ne pourrons pas le présenter fin mars à l'heure d'été, mais nous le présenterons en novembre, le samedi 14 en soirée et le dimanche 15 après-midi. D'ici là, La Cluchada vous souhaite une très bonne année 2020 !



Le Club Stevenson

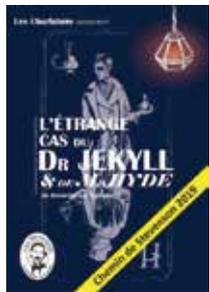
Robert Louis Stevenson continue à faire parler de lui au Monastier et chaque année ses fervents acolytes, passionnés de randonnée, défilent toujours plus nombreux dans les rues de notre bourgade. Les retombées économiques ne sont pas négligeables pour nos hébergeurs et commerçants. Le Club Stevenson a à cœur d'accompagner les marcheurs en proposant diverses animations durant l'été.

Durant l'hiver, l'activité de l'association se poursuit de façon plus studieuse avec les cours d'anglais. Les élèves s'appliquent avec acharnement, mais pas toujours avec beaucoup de sérieux à maîtriser la langue de Stevenson.

Une année 2019 marquée par des animations

L'année a été rythmée par les stages d'anglais, des visites thématiques « Sur les traces de Stevenson au Monastier », destinées à nos visiteurs d'été et la présence d'une belle exposition « Un jour sur le Chemin de Stevenson » dans le couloir de l'Espace culturel, sans compter des événements ponctuels à plus grand rayonnement.

ÉVÉNEMENTS DE L'ÉTÉ 2019



« L'Étrange cas de Dr Jekyll et Mr Hyde »

Conquise par la profondeur de l'œuvre littéraire de Stevenson et par la beauté de notre région, une jeune troupe de comédiens, Les Charlatans, a installé ses quartiers au Monastier pendant une semaine en août, pour ensuite poursuivre leur itinérance théâtrale sur le Chemin de Stevenson. Il s'agissait de présenter une nouvelle création théâtrale, une adaptation de « L'Étrange cas de Dr Jekyll et Mr Hyde » que la troupe a joué au Monastier et dans plusieurs autres villages le long du chemin jusqu'à St Jean du Gard. Les jeunes acteurs pleins de fougue ont suscité l'enthousiasme des spectateurs et remporté un franc succès.

La Caravane des ânes

Devenue une fête dorénavant annuelle, « La Caravane des Ânes » a lieu autour de la date historique du départ de l'auteur écossais du Monastier en 1878. Le 21 septembre, au matin, Stevenson était à l'œuvre dans la rue centrale du village... il fallait pourvoir à ses besoins pour son voyage et faire ses emplettes chez les commerçants avant le départ. Une promenade toute en musique avec un âne qui portait vaillamment les provisions. Stevenson était accompagné par une fidèle amie du Monastier, Sidonie, mais aussi par une talentueuse jeune violoniste, Pénélope. Chants et musiques traditionnels ou

Robert Louis Stevenson et Modestine



écossais, joués avec beaucoup de verve par Pénélope, ont égayé le parcours. Séduits par le spectacle, les passants n'ont pas hésité à joindre leurs voix aux nôtres. C'était un autre temps fort en soirée que nous avons connu avec le quatuor de flûtistes, les Flûtilités, qui ont donné un récital musical plein de charme et de notes célestes ... de quoi ravir les participants de la Caravane des ânes et d'autres personnes présentes.

A venir en 2020 : Déambulations littéraires sur le Chemin de Stevenson

Qu'en sera-t-il en 2020 ? Un autre événement se prépare, en collaboration avec l'association « Sur le Chemin de Stevenson », basée au Pont de Montvert. Du plus sérieux cette année ? En tout cas, c'est ce qui laisse supposer le titre du thème choisi : « Déambulations littéraires sur le Chemin de Stevenson ». Mais lorsqu'on connaît l'œuvre de Stevenson, « Voyage avec un âne dans les Cévennes », on se doute que quelques passages se prêtent au sourire. D'autant plus que cette année et pour la première fois, une version théâtralisée du récit de voyage de Stevenson sera jouée au Monastier et sur d'autres lieux sur le chemin.

Adaptation théâtrale de « Voyage avec un âne dans les Cévennes »

Nous devons à une habitante du Monastier, Christèle Arcis, l'adaptation théâtrale de « Voyage avec un âne dans les Cévennes ». Ecrite il y a quelques années, la pièce n'a jamais été jouée. Il était grand temps de révéler ce spectacle au public.

La pièce sera présentée par la jeune troupe de comédiens, Les Charlatans, actuellement en train de jouer « L'Étrange cas de Dr Jekyll et Mr Hyde » sur des scènes parisiennes. Les acteurs nous promettent un autre spectacle théâtral tout aussi réussi cet été au Monastier ayant pour cadre une histoire beaucoup plus locale. « Voyage avec un âne dans les Cévennes » joué en première dans la ville départ de Stevenson, sera un événement à ne pas manquer !

Rendez-vous mardi 23 juin pour la présentation scolaire en après-midi et jeudi 25 juin pour une soirée théâtre tout public.

Pour tous renseignements concernant le Club Stevenson du Monastier : Tél : 06 37 71 52 69.
<https://club-stevenson-du-monastier.jimdosite.com/>

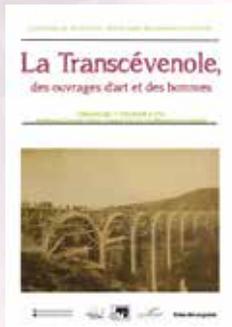


Rétrospective de notre année

une année associative riche en événements

2019

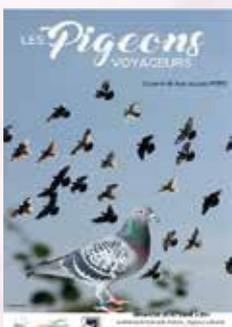
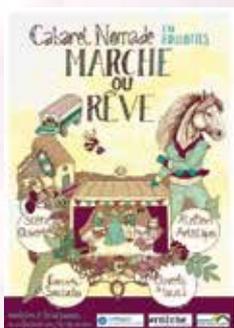
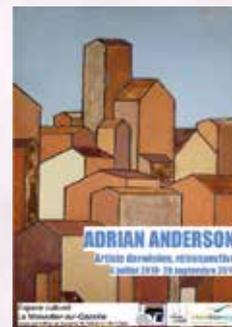
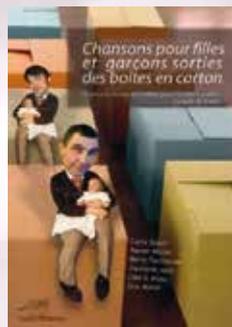
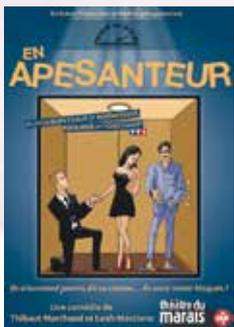
! Saison Japonaise !

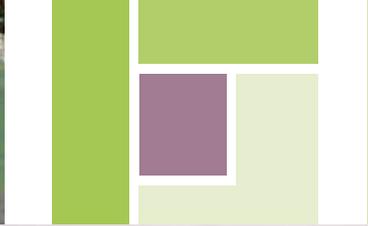


L'ECE, c'est une ouverture vers toutes les cultures.

En 2019, embarquement des habitants de notre territoire vers le pays du Soleil Levant: le Japon.

Expositions, spectacle, ateliers, cinéma, interventions scolaires et conférences en partenariat avec Les Amis du Livre de Lantriac.





Retour en images...

Quelques photos, sources de satisfaction pour l'équipe de bénévoles de l'ECE : Rencontres, découvertes et liens furent au rendez-vous de 2019. Merci à tous!



Paroles du Mézenc
JANVIER 2019



Causerie: La Transcendance
FÉVRIER 2019



Aïromi Aïai en classe
MARS 2019



Théâtre avec Ré-Création
AVRIL 2019



*Chansons pour filles et garçons
sorties des boîtes en carton*
MAI 2019



*Sortie scolaire: à la
découverte des saltimbanques*
JUN 2019



*Portes ouvertes des Ateliers
avec Aponia*
JUILLET 2019



Lectures estivales
ÉTÉ 2019



*Journée du Patrimoine pour
les 4^{èmes} du Territoire*
SEPTEMBRE 2019



*Sortie scolaire: visite
de l'Archéo'Logis*
OCTOBRE 2019



Revival Russia
NOVEMBRE 2019

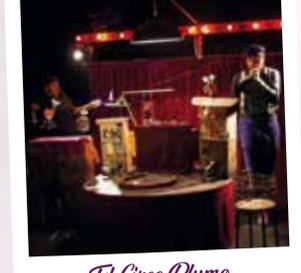


Concert à l'Ehpad
NOVEMBRE 2019



Lucie, Après moi le déluge
NOVEMBRE 2019

Vivement **2020**
... avec vous !



*El Circo Plumo
Noël des écoles*
DÉCEMBRE 2019

✉ ece.lemonastier@gmail.com

📍 espaceculturel.europeen @ espaceculturel.lemonastier



Donneurs de sang du Monastier

En 2019, lors des trois collectes, 193 donneurs (dont 13 nouveaux) se sont présentés soit près de 23 % de plus que l'année précédente.

Bilan très satisfaisant surtout lors de la dernière collecte (octobre) avec 75 personnes inscrites.

- Courant décembre 2018, participation aux réunions d'informations DON DU SANG et ADOT aux Collèges Laurent Eynac et St Dominique.
- En janvier, organisation d'un concours de dessins pour les CM1 et CM2 des 2 écoles.
- Le 7 septembre, participation au forum des associations du Monastier.
- Le 28 septembre s'est tenue l'assemblée générale en mairie au cours de laquelle les comptes rendus moraux et financiers ont été abordés ainsi que le renouvellement du bureau. Merci aux bénévoles pour leur implication tout au long de l'année.

Devenez donneur !

Vous pouvez donner votre sang si :

- Vous êtes en bonne santé.
- Vous n'êtes pas à jeun.
- Vous pesez plus de 50 kilos.
- Vous avez entre 18 et 70 ans.

Le Don du Sang en 4 étapes

Simple, sûr et rapide un don de sang ne dure que 1 heure environ. Un rien de temps qui peut tout changer !

Etape 1 : L'inscription

Pensez à vous munir d'une pièce d'identité pour un premier don.

Etape 2 : L'entretien médical pré- don

Réalisé par un médecin ou un infirmier de l'EFS, cet entretien est couvert par le secret médical et il est indispensable pour assurer votre sécurité et celle du receveur.

Etape 3 : Le Don

Le prélèvement lui-même ne prend que 5 à 10 minutes et il est réalisé sous la surveillance permanente du personnel médical.

Etape 4 : La collation et le temps de repos

Après le don une collation vous est servie sur place et vous devrez vous reposer un moment sous la surveillance du personnel médical.



A quoi sert votre sang ?

Le sang est composé de globules rouges, de plaquettes, de globules blancs et cet ensemble baigne dans un liquide : le plasma.

Chacun de ces composants est utile pour sauver ou soigner un malade.

Les globules rouges sont utilisés pour traiter des anémies, des hémorragies aiguës lors d'interventions chirurgicales.

Les plaquettes sont indispensables en cancérologie.

On extrait du plasma des éléments qui entrent dans la composition des médicaments dérivés du sang.

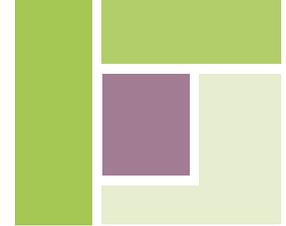
**JE DONNE MON SANG
JE SAUVE DES VIES
UN DON NE SE COMMANDE PAS
OFFREZ VOTRE SANG
NOUS COMPTONS SUR VOTRE FORTE MOBILISATION
POUR CETTE NOUVELLE ANNEE**

D'AVANCE MERCI

Collectes 2020

- 20 avril de 9h à 12h - Mairie
- 16 juin de 9h à 12h - Mairie
- 14 octobre de 14h à 17h

Alain VINCENT



Club de Tennis



Le Tennis Club du Monastier est une association sportive ouverte à tous, habitant de la Commune ou la Communauté de Communes. Pour un coût modique chacun peut se faire plaisir en jouant avec des partenaires soit en loisir soit en compétition.

Des jeunes et des adultes se rencontrent régulièrement et toute personne qui voudrait y participer peut le faire en demandant au Président les coordonnées des licenciés au Club.

Des championnats et tournois, de tous niveaux, sont organisés dans l'année soit par le Comité Départemental de Tennis soit par des Clubs. L'information, transmise par mail aux adhérents, est également donnée sur le panneau situé à gauche de l'entrée du gymnase et dans le club-house situé près des courts extérieurs. Tout renseignement complémentaire peut être demandé au 06 87 76 62 25.

L'assemblée générale s'est tenue le 6 novembre 2019 à l'Auberge des Acacias. A cette occasion, les projets (relance de l'école de tennis, rencontres entre licenciés,

participation aux compétitions, etc ...) pour 2020 ont été décidés. Elle s'est terminée par un apéritif convivial.

Des stages et rencontres peuvent être organisés pendant les vacances scolaires : il suffit de s'inscrire auprès du Président.

Tout au long de l'année, deux courts proches du camping, fermés par un cadenas à numéro (donné par le Président), sont utilisables gratuitement pour les licenciés. Lorsqu'il fait mauvais temps, le gymnase nous est ouvert (sur demande auprès du Président) les lundis et jeudis soirs avec priorité à l'école de tennis et aux entraînements des équipes. Pour les enfants des raquettes et des balles peuvent leur être prêtées pour commencer.

Alors, n'hésitez plus et osez reprendre votre raquette ou découvrir ce sport convivial.

Le tennis club du Monastier sur Gazeille vous souhaite une excellente année, de préférence sportive...

Jean-Pierre VAGGIANI
Président du Tennis Club



Club de Foot

Une nouvelle tenue pour les footballeurs



Samedi 16 novembre, Eric Montagnon, Directeur de l'Agence du Monastier et Raphael Puech, Président de la caisse locale du Crédit Agricole ont remis au FCM un magnifique jeu de maillots.

Nul doute qu'ainsi équipés, nos joueurs auront à cœur de se relancer après une période de disette et une avalanche de blessures. Un grand merci à notre partenaire pour cette dotation fort appréciée.

A la suite de cette réception, les seniors et vétérans du club se sont retrouvés pour déguster les tripes au Café St Jean « Chez Pierrette ».

Un moment convivial apprécié par l'ensemble des participants.



Club Histoire, Révolution, Consulat et Empire

Le « CLUB HISTOIRE REVOLUTION, CONSULAT ET EMPIRE » vous invite à la 15^e édition de l'Exposition-Concours qui se tiendra au boudrome du Monastier-sur-Gazeille les samedi et dimanche 18 et 19 avril 2020 de 10h à 12h et 14h à 18h.

Plusieurs animations se dérouleront pendant ces deux jours (en prévision : animation extérieure, concours de peinture 24 heures chrono, tombola aux produits régionaux etc...). Les invités d'honneur qui exposeront une partie de leur collection, peintres de grande renommée médaille d'or des grands concours internationaux, et d'autres peintres-maquettistes-sculpteurs nous donneront des cours de montage et peinture de figurines.

12^e compétition de voitures radio-guidées modèles réduits tous terrains 1/8^e et 1/10^e dans la cour du C.E.G. à côté de la salle des fêtes les samedi et dimanche 18 et 19 avril tout le jour.

Entrée gratuite.

Contact : Roger Renault, 04 71 08 36 22
Mail : roger.renault43@orange.fr
Cite Club : clubhistoirelemonastier



Vès Nosautres

Le massif du Mézenc est un lieu de rassemblement des « gens d'en haut », une population occupant un territoire riche d'un patrimoine historique, culturel, architectural commun.

Le regard de Michel Engles traduit parfaitement le sentiment que l'on peut avoir face à une vieille bâtisse dont les pierres et les intérieurs parlent à ceux qui les ont connus en pleine activité.

Écoutons l'esprit nostalgique de l'une d'entre elles.

Ieu, una palhissa d'atge...

Ère coifada de palha dins l'aspre país de Bigòrra, esconduda a la pòrta daus grands pasturals de Mesenc. Aicí, lo bestial s'agala de n'èrba richa e de flors gostosas. Delh temps daus reis, paiave la talha elh mandament naut de Chaptuèlh que se tròba elh meitan daus suc de Maigal.

Adoncas, ieu sèi una velha palhissa bastida sotz un fraisse magestuós. Lo barbaïron para ma bèla chaminèia e son fornèl es acaptat de na mena de chastra per qu'aquò tire mèlhs.

Per encara mais s'aparar delh fuòc delh cial, i a na crotz marcada sobre lo dessobre de pòrta. Dinc un recaire de la coisina, s'escond una bóstia de pèiras de veren.

An-uèi, an t-alarjat las bèstias ; gis de brut dins l'ostal ; dins la coisina, mès que lo tic-tac delh relòtge.

A la travada, lo mantèl de lard rance pausat elh rastelièr, elh dessobre de l'archa de la sal.

Aranda l'estable, lo granièr embé sas escorèlas. Chasca escorèla levada e garada de costat, marca a chaa pauc la rèsta de blat per apeitar la fin de l'ivèrn e la recòrda novèla.

Gràcia a Dieu, per passar l'ivèrn, avem agut pro de pan, de trifòlas, e de vin.

Sacatz vos, lo cafèt es prèste.

L'estrèita fenèstra laissa veire la novèla ramada delh fraisse. L'un daus vantals de la pòrta a meitat badada esclaira lo fons de la sala dusqu'elh lèit claus.

La bujada de la prima es estenduda elh fial ; los lençòls son escartats sobre la paret de l'òrt.

Lo balancier de coire delh relòtge passa e passa tornar los sovenirs daus ancians de l'ostal emais delh país, que l'Isidòr Boièr ne-n seguèt lo darrièr mèstre palhaire. Aquo's z-elh ques a acaptat mon cubèrt de classons e ieu, ne-n sèi fièra d'aquela palhissa.



• Traduction

Moi, une chaumière d'un certain âge...

J'étais coiffée de paille dans l'âpre pays de Bigorre, cachée à la porte des grands pâturages du Mézenc. Ici le bétail se régale d'une herbe riche et de fleurs goûteuses. Du temps des rois, je payais la taille au haut mandement de Chaptueil qui se trouve au milieu des suc du Meygal. Donc, moi, je suis une vieille chaumière bâtie sous un chêne majestueux. La joubarbe orne ma grande cheminée et son conduit est couvert d'une sorte de ruche pour que ça tire mieux.

Pour encore plus se protéger du feu du ciel, il y a une croix marquée sur le dessus de porte. Dans un recoin de la cuisine, se cache une boîte de pierres à venin.

Aujourd'hui, ils ont lâché les bêtes, point de bruit dans la maison ; dans la cuisine on n'entend que le tic-tac de l'horloge.

Sous les poutres, le manteau de lard rance posé sur le râtelier au dessus du coffre à sel.

Proche de l'étable, le coffre à grains avec ses ridelles. Chaque planchette enlevée et mise de côté marque peu à peu le reste de blé pour attendre la fin de l'hiver et la récolte nouvelle.

Grâce à Dieu, pour passer l'hiver, nous avons eu assez de pain, de pommes de terre et de vin.

Entrez, le café est prêt.

L'étroite fenêtre laisse voir la nouvelle ramure du frêne.

L'un des vantaux de la porte à demi ouverte éclaire le fond de la salle, jusqu'au lit clos. La lessive de printemps est étendue sur le fil ; les draps sont écartés sur les murs du jardin. Le balancier de cuivre de l'horloge passe et repasse les souvenirs des anciens de la maison mais aussi du pays dont Isidore Boyer fut le dernier maître chaumier. C'est lui qui a couvert mon toit de glui et moi, j'en suis fière d'être cette chaumière.

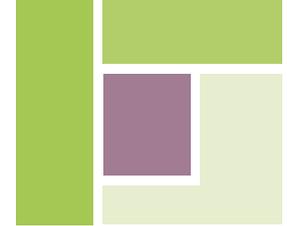
Texte et dessins de Michel Engles, traduit en patois par Ves nosautres.

Si le patois vous intéresse : Ves nosautres

Tél : 04 71 03 93 63

Adresse mail : vesnosautres@gmail.com





Nettoyage d'automne pour les citoyens de demain

Samedi 28 septembre une opération nettoyage a eu lieu dans le bourg du Monastier-sur-Gazeille.

C'est dans le cadre de la démarche E3D (Ecole en Démarche de Développement Durable) que élèves et enseignantes de l'école élémentaire Laurent Eynac avec le soutien de l'association Caf&grenadine ont lancé cette opération.

Les enfants avaient également invité leurs homologues de l'école Saint Dominique et avaient réalisé des affiches avec l'aide des intervenants du temps périscolaire.

Enfants et parents volontaires se sont retrouvés devant le gymnase à 10h. Ils ont été très contents du nombre de participants parmi lesquels ils ont reconnu M. Le Maire Michel Arcis.

Afin de rendre plus efficace leur nettoyage, c'est en petits groupes qu'ils se sont dispersés dans différents quartiers de la cité Saint Chaffre. Une heure plus tard ils revenaient à leur point de départ leurs sacs remplis de nombreux déchets (beaucoup de plastiques) trouvés un peu partout et surtout n'importe où.

Une situation qui a fait réagir les enfants qui ont « pesté » contre les pollueurs. Mais ils ont également été ravis d'entendre plusieurs personnes les remercier pour leur belle action. Afin d'aller jusqu'au bout de celle-ci les enfants ont ensuite mis les déchets recyclables dans les bennes de tri correspondantes et situées près du collège public Laurent Eynac.

L'opération sera sûrement renouvelée au printemps prochain.



Ecole de Natation



- Public : à partir de 5 ans.
- Durée 25 minutes.
- Condition : leçon collective de 4 enfants maximum.

- Le spot : piscine communale du Monastier/Gazeille
- Compétences : mon école est affiliée à la Fédération Française de la Natation. Je suis éducateur sportif titulaire du PB JEPS AAN.
- Matériel : l'école de natation met à disposition des

lunettes de plongée, ceintures et planches de natation ainsi que de nombreux accessoires afin de lever l'appréhension de l'eau pour les plus timides.

- A prévoir : maillot de bain, serviette de plage, crème solaire.
- Tarif : 1 leçon : 13 euros.

A l'issue de la première séance je pourrai vous préciser les objectifs à atteindre en fonction de l'enfant. Il est toutefois conseillé de prendre au minimum 5 séances consécutives.

**Info // réservation : Etienne Jamond
Tél. 06 63 37 61 57**



Du nouveau sur la commune...

2 nouveaux thérapeutes

Deux nouveaux thérapeutes se sont installés près de chez vous au Monastier-sur-Gazeille.

Audrey Raffier, masseuse, vous propose des massages sur mesure, de bien-être et sportif, selon vos attentes. Jocelyn Blanc, magnétiseur, vous propose un rééquilibrage énergétique.

L'un et l'autre, vous apporteront des solutions appropriées à vos maux.



Uniquement sur rendez-vous :

• **Audrey Raffier :**
06 59 36 42 39

• **Jocelyn Blanc :**
06 22 12 67 90

www.ambiancespa.fr

Electro-Mézenc

Vivre et travailler sur le Monastier sur Gazeille sont entre autres les raisons qui m'ont conduit à fonder la SASU Electro-Mézenc. J'ai positionné cette entreprise dans le domaine de l'électricité générale, du chauffage sanitaire mais aussi dans le champ de la maintenance des équipements.

J'ai toujours été attiré par les travaux manuels. Titulaire d'une solide formation technique, j'embrasse ces activités avec sérénité. Je souhaite mettre cette polyvalence et mes compétences au service des particuliers et entreprises qui ont des besoins dans les domaines cités ci-dessus. Je suis disponible et prêt à vous rencontrer pour réaliser avec vous vos projets. L'entreprise est en cours d'homologation RGE, afin que vous puissiez bénéficier des avantages financiers liés à ce label.

Electro-Mézenc « L'énergie de 2 mains »

 CRESPY Thierry 06 45 29 21 01 crespthyriery@gmail.com 13 place du couvent 43150 le Monastier sur Gazeille	<table border="0"> <tr> <td></td> <td>Electricité</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Chauffage</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Sanitaire</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Energie Renouvelable</td> </tr> </table>		Electricité		Chauffage		Sanitaire		Energie Renouvelable
	Electricité								
	Chauffage								
	Sanitaire								
	Energie Renouvelable								

Electro-Mézenc, 13 place couvent 43150 le Monastier sur Gazeille

Marcon Elec Altipac Géothermie



• MARCON ELEC'

Tous dépannages électriques
Alarme - Photovoltaïque
Automatisme portail - Electricité générale Neuf
Rénovation - Chauffage Electrique



• ALTIPAC GEOTHERMIE

Géothermie - Aérothermie
remplacement chaudière
Climatisation

67 rue St-Pierre - Le Monastier-sur-Gazeille
Tél. 04 71 01 40 15

Mail : contact@altipac-geothermie.fr
Entreprise Familiale depuis 37 ans

Epicerie - Dépannage Multi-Services

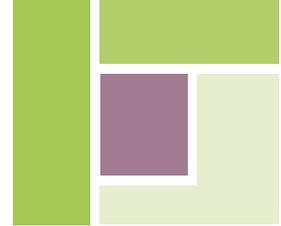


Depuis le 1^{er} Décembre 2019, M. et Mme MIRABEL et leur fille Tatiana ont créé un magasin (épicerie de dépannage, bricolage et divers objets de création ainsi que livraison

d'apéritif, organisation et décoration pour mariages, fêtes, anniversaires), au 81 rue Saint-Pierre au Monastier.

Monsieur MIRABEL assure un service dépannage électroménager et multi services ainsi que l'affûtage de couteaux, ciseaux, outils de jardinage, etc...

Nous vous accueillons du lundi au samedi de 10h à 12h et de 15h à 20h. Le dimanche de 17h à 19h. Fermeture hebdomadaire le mercredi.



Site Natura 2000, Sucs de Breysse



Sortie avec le collège Laurent Eynac

Dans le cadre de l'animation du document d'objectifs (DOCOB) du site Natura 2000 « Sucs de Breysse », différentes animations et actions de sensibilisation auprès du public sont prévues afin de faire connaître le site ainsi que son fonctionnement et ses objectifs de conservation et de préservation.



Cette année, une sortie a été menée par le CPIE du Velay auprès des scolaires. Le 29 mai, la cinquantaine d'élèves du collège public Laurent Eynac du Monastier-sur-Gazeille a été divisée en deux groupes. Les deux animateurs du CPIE ont parcouru, avec les élèves, le grand Suc tout en découvrant la flore et les habitats d'intérêt communautaire du site. Différents thèmes ont été abordés : la géologie du site, les hêtraies et leurs caractéristiques, la flore forestière et les mesures de gestion et de protection du site. Les différentes espèces d'arbres, d'oiseaux et d'insectes ont aussi été abordées.

Parisette à quatre feuilles
photo : JN. Borget

Comité de pilotage

Un comité de pilotage a eu lieu le 20 mars 2019 à la mairie de Présailles. Le bilan des actions menées en 2018 a été présenté : actions d'amélioration des connaissances concernant les milieux et les espèces, actions de communication et sensibilisation réalisées, etc. Les actions prévues en 2019 ont aussi été abordées : gestion administrative et animation du DOCOB, communication et sensibilisation auprès des scolaires, rédaction d'articles et création de site internet, évaluation de l'état de conservation des habitats forestiers, etc.

Evaluation de l'état de conservation des habitats forestiers d'intérêt communautaire

La hêtraie à Aspérule odorante, habitat d'intérêt communautaire, est présente sur 16% du site N2000. Le Service du Patrimoine Naturel (SPN) a mis en place un protocole qui permet d'évaluer l'état de conservation d'un habitat forestier d'un site Natura 2000 dans le temps. Les résultats permettront :



Placette dans une hêtraie – photo : A. Perez

- d'obtenir un état initial de l'état de conservation.
- d'améliorer les connaissances dont les altérations présentes dans l'habitat
- de comparer, dans le futur, si cet état est conservé
- de mesurer l'évolution de cet état
- de suivre l'efficacité des mesures mises en œuvre et de les adapter
- de mettre en place des mesures de conservation et de gestion

Des analyses spatiales sont menées à partir de photos aériennes et une étude terrain réalisée à partir de placettes échantillons va être effectuée durant les années 2019 et 2020.

N'hésitez pas à contacter les animateurs du site :



Le C.P.I.E. du Velay

Contact : BORGET Jean-Noël
Adresse : Le Riou, le
chemin du rocher
43700 CHASPINHAC
Tél : 04.71.03.01.17

Mail : jean-noel.borget@cpieduvelay.fr



L'O.N.F.

Bureau d'études Montagnes
d'Auvergne
Contact : GUILLERAND Laure
Adresse : 3, rue de l'école Normale
43 750 VALS-PRES-LE-PUY
Tél : 04.71.06.64.72
Mail : laure.guillerand@onf.fr



A la Bibliothèque

Les Automnales du livre : Une 22^e édition réussie

Comme chaque année, les élèves et les enseignants des établissements scolaires ont été enchantés d'accueillir les auteures Catherine Cuenca et Raphaële Frier ainsi que l'illustratrice Alexandra Huard ou la peintre-naturaliste Isabelle Naudin.

Les enfants ont été nombreux à venir les présenter à leurs parents lors des dédicaces du samedi 12 octobre sur le stand de la Librairie le Chat Perché à la bibliothèque.



Et ils ont été nombreux à participer aux ateliers créatifs proposés toute la journée par Caf & Grenadine, le Musée de l'École ou Nicole Exbrayat.



Dans la véranda de la bibliothèque, des auteurs et associations locales ont accueilli un public curieux de les découvrir et de visiter l'exposition Une excursion au Mézenc en 1898, proposée par l'Association les Amis du Mézenc.



Pour clore les festivités, Raphaële Frier, accompagnée d'un guitariste et d'une chanteuse, a conquis petits et grands avec une lecture musicale de son album Le tracas de Blaise.

Ce fut donc une semaine riche de rencontres autour du livre et de la lecture qui a comme chaque année ravi un large public. À l'année prochaine !

Un été 2019 très musical à la bibliothèque

Exposition d'instruments traditionnels asiatiques

En juin, la bibliothèque du Monastier a fêté la musique aux sons de l'Asie. Avec l'aide de la Bibliothèque Départementale de Haute-Loire, une exposition riche d'instruments asiatiques méconnus a eu lieu dans la véranda de la bibliothèque.

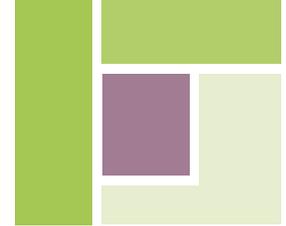


Des visites commentées et ludiques ont permis aux élèves des collèges et écoles ainsi qu'aux enfants du centre de loisirs du Monastier de manipuler des flûtes vietnamiennes, bols tibétains et tabla indien. Grâce au visionnage de vidéos tournées dans les pays d'origine de ces instruments, ils ont pu voir et entendre des sonorités loin de nos instruments traditionnels occidentaux et ainsi comprendre l'implication de cette musique aussi bien dans la vie quotidienne que culturelle des asiatiques.

« Couvige musical » en juillet et septembre

Avec l'aide de l'ADMR et du CCAS, la bibliothèque a participé cette année au projet « Musique et personnes âgées » mis en œuvre par la Bibliothèque Départementale de Haute-Loire.

Pour l'occasion, 4 ateliers animés conjointement par Karen Prévost, musicienne professionnelle et Cécile de Freitas, la bibliothécaire, ont été proposés à 8



A la Bibliothèque (suite)



seniors du Monastier et de communes avoisinantes ainsi qu'aux auxiliaires de vie et bénévoles de l'ADMR les accompagnant.

Lors de ces couviges musicaux, ce petit groupe a échangé, écouté, chanté et beaucoup ri.



La musique leur a permis de sortir de chez elles, de rompre la monotonie du quotidien dans une ambiance chaleureuse et bienveillante.

Fil rouge du Festival des Cuivres

Pendant la période du festival, en fin d'après-midi, la véranda de la bibliothèque s'est transformée en salle de répétition ouverte à tous.

Un travail en chorale sur Ederlezi, thème musical de la semaine, a permis à des personnes de vivre « leur » festival, en participant artistiquement sans cuivres !

Cette chorale éphémère a même participé à la traditionnelle « battle de fanfare » qui conclut le stage du festival. (Photo en bas de page).

Animations à venir à la bibliothèque

- 10 janvier 2020 à 17h30 : Anecdotes d'autrefois, veillée conviviale animé par Paul Roy et proposée par L'Atelier de Possibles.
- Du 9 au 29 mars 2020 : L'Expo idéale des élèves de l'école Saint-Dominique : Réalisations inspirées du travail de l'auteur-illustrateur Hervé Tullet.
- Juin 2020 : Exposition de l'atelier sculpture de Lucie Delmas.
- Les enfants sont toujours conviés les deuxièmes mercredis du mois à partager un moment de lecture avec Nicole de 16h15 à 17h.
- Ré-Création proposera plusieurs ateliers parents-enfants de créations plastiques pendant les vacances scolaires (dates à déterminer).

Nouveau créneau d'ouverture de la bibliothèque :

La bibliothèque ouvre désormais les jeudis de 16h45 à 18h en période scolaire.



Fil rouge Ederlezi Festival des Cuivres

Quand on rendait la justice au Monastier

Par Richard Crespy

Une vieille carte postale du début du 20^e siècle de la place du Couvent avec quelques indications écrites qui nous renseignent sur l'affectation des bâtiments conventuels à cette époque. Si l'emplacement de la mairie n'est pas une surprise, celle de la justice de paix nous rappelle une institution aujourd'hui disparue mais qui, pendant un siècle et demi, a marqué l'histoire du Monastier et de tous les chefs-lieux de cantons de France.

Qu'est-ce que la justice de paix ?

Cette institution judiciaire de proximité est mise en place à la Révolution française en 1790, elle doit se substituer à la justice seigneuriale qui remontait au Moyen Age. Dans le cas du Monastier, l'abbé possédait un pouvoir judiciaire sur la localité et sur toutes ses possessions, parfois fort lointaines, dont il était le seigneur. Mais, il devait composer avec d'autres juridictions seigneuriales ainsi qu'avec celle du roi faisant office de cour d'appel. La justice de paix fait donc table rase de ce passé. Toutefois, elle doit proposer aux nouveaux citoyens une justice proche, simple, efficace, gratuite et équitable. Les troubles de la période révolutionnaire avec de nombreux changements politiques retardèrent son établissement. C'est sous le Consulat de Bonaparte que la justice de paix se met réellement en place en 1802, elle est réorganisée au milieu du 19^e siècle. Accessible gratuitement, le juge de paix était présent dans chaque canton, il devait avoir au moins 30 ans. Il était assisté d'un greffier puis, au fil du 19^e siècle, d'un élu qui faisait office d'avocat général lors des audiences. Dans le cas de la justice de paix du Monastier, l'élu pouvait être de la commune (pas forcément le maire mais un conseiller municipal faisait l'affaire) ou d'une autre commune du canton de l'époque. Les audiences avaient lieu tous les mardis. Le juge

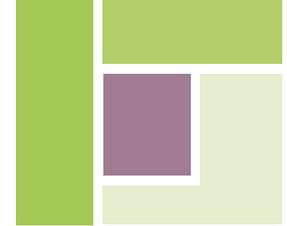


de paix et le greffier n'étaient pas tenus d'habiter au Monastier mais, il faisait bien sûr partie des notables influents de la localité. Le juge de paix avait pour principale mission de régler des litiges de la vie quotidienne par le biais de la conciliation. Il avait des compétences au civil (la conciliation primait) et au pénal dans le cadre d'un tribunal de simple police pour juger les contraventions. Les archives départementales conservent plusieurs dossiers sur la justice de paix du Monastier qui nous donnent un bon aperçu de la vie sociale locale au 19^e siècle et dans la 1^{ère} moitié du 20^e siècle. Les années 1880 à 1900 sont les plus riches en informations et nous en proposons quelques exemples pour comprendre comment vivaient nos ancêtres et la relation qu'ils avaient à la loi.

La justice de paix du Monastier dans les années 1880-1900

Pour cette période, les principaux actes civils du juge de paix concernent en premier lieu des conseils de famille en particulier la nomination d'un tuteur quand des enfants mineurs se retrouvent orphelins ou quand le décès prématuré du père met en jeu la puissance paternelle sur les enfants (le Code civil depuis 1804 ne reconnaît pas l'autorité de l'épouse sur les enfants, le

changement n'intervient qu'en 1970). Dans ce cas, le juge de paix convoque les 2 familles proches des enfants et la nomination d'un tuteur intervient en général un oncle du ou des enfants. On note aussi des actes d'émancipation pour des enfants mineurs (l'âge de la majorité est fixée à 21 ans à cette époque) car ils sont « en état de gérer leurs affaires », des actes de consentement pour un mariage quand un des 2 futurs mariés ou quand les 2 futurs mariés sont mineurs. Le juge de paix se déplace également pour apposer des scellés après un décès ou se rendre compte de la situation quand un contentieux intervient entre 2 personnes. En août 1909, le juge de paix Louis Argenson doit ainsi trancher le différent qui oppose 2 propriétaires mitoyens dans le bourg du Monastier : Prosper Pagès à Louis Issartel. Le 1^{er} reproche au second la construction d'un petit canal longeant sa cour où s'écoule les eaux pluviales et le purin de l'étable de son voisin, ce qui le gêne pour aller à son jardin ainsi que la proximité entre la fosse à fumier de Pagès et sa ruche d'abeilles qui est menacée de destruction selon ses dires. Après celles des familles, les questions de bornage des propriétés sont les affaires les plus traitées par le juge de paix. Au recensement de 1891, la population du Monastier



s'établit à plus de 3750 habitants, on compte près de 200 propriétaires agricoles et plus d'une centaine de fermiers sur la commune. Cette prépondérance de l'agriculture et l'émiettement considérable des parcelles multiplie les conflits potentiels. On retrouve aussi dans le domaine agricole des affaires concernant le non-paiement des fermages, la résiliation de baux suite à un défaut de paiement de fermage, des dommages faits aux champs et récoltes...

Le juge de paix a également des compétences pénales pour les faits de simple police. Dans ce cadre, il peut prononcer des sanctions allant de l'amende, qui peut correspondre à la valeur de 3 jours de travail et une peine d'emprisonnement, qui ne peut pas excéder 3 jours. Dans le cas du Monastier, sur la période étudiée, nous n'avons pas trouvé d'exemples de peines d'emprisonnement décidées par le juge de paix. Les affaires de simple police font suite au dépôt d'une plainte auprès de la gendarmerie locale ou bien, un procès-verbal dressé par les gendarmes. Dans le canton du Monastier de cette époque, il existe 2 gendarmeries : la 1ère au Monastier dans un bâtiment construit en 1887, on y trouve 5 gendarmes (un maréchal des logis chef et 4 brigadiers). A la fin du 19e siècle, il y a aussi 2 gardes champêtres mais ils ne sont jamais cités dans les archives de la justice de paix. La 2e gendarmerie se trouve sur la commune de Salettes.

Quelques exemples de contraventions de simple police

Sans être exhaustif, nous expliquons ci-dessous les principales raisons qui amènent les gendarmes à dresser un PV et le jugement qui en est fait par le juge de paix. On relève d'abord les contraventions à la police du roulage qui s'appuient sur une loi de 1851 obligeant : « tout voiturier ou conducteur à se tenir continuellement à portée de ses chevaux ou bêtes de traits en position de les guider », « Aucune voiture marchand isolément ou en tête d'un convoi ne pourra circuler pendant la nuit sans être pourvu d'une lanterne ou d'un

falot (= grande lanterne portée au bout d'un bâton) ». Le 22 octobre 1889, le PV suivant est dressé par un gendarme dans la rue principale du Monastier : « allant en patrouille de nuit, nous avons trouvé en circulation sur la route départementale n°3, une voiture à 2 roues servant au transport des marchandises et attelée d'un cheval dont le conducteur est endormi sur sa voiture, se trouvant ainsi dans l'impossibilité de conduire son attelage. Nous avons arrêté cette voiture et réveillé son conducteur Théodore Giraud âgé de 24 ans du Béage ». Le prévenu conteste la contravention car pour lui sa voiture comporte un éclairage mais pour le gendarme, il y a un défaut de guides de l'attelage. L'affaire est jugée le 27 décembre 1889 en l'absence du prévenu qui est condamné à un franc d'amende mais les frais de procédures sont élevés avec 19,53 francs à payer dans les 2 jours.

Le 27 février 1894 Joseph Massebeuf voiturier au Monastier âgé de 28 ans avec son domestique Auguste Soleilhac est condamné à une contravention de 1 F suite à un PV dressé le 28 janvier 1894 : à 6 h du soir sur la route départementale n°3 qui traverse le bourg, ils conduisaient une charrette attelée d'un cheval dépourvue d'une lanterne allumée. Le 13 février 1894, Alexis Habouzit du Monastier âgé de 49 ans reçoit un PV par 2 gendarmes car sa voiture attelée d'un cheval gêne la circulation dans la rue principale. Devant le juge de paix quelques semaines plus tard, il reconnaît les faits et déclare s'en remettre à la décision du tribunal qui le condamne à un franc d'amende et à payer les frais de procédures qui s'élèvent à 3,60 francs. Comme ces infractions sont très nombreuses, on remarque que les gendarmes disposent d'un papier pré-rempli pour dresser le PV.

L'alcoolisme étant un fléau très présent, la répression de l'ivresse publique occupe beaucoup les gendarmes qui s'appuient sur une loi de 1873 punissant d'une amende de un à 5 francs ceux qui sont trouvés en état d'ivresse manifeste dans les rues, chemins, places, cafés, cabarets

et autres lieux publics. Le contrôle des débits de boisson participe aussi à cette lutte notamment sur les horaires de fermetures quand il y a des événements particuliers. Un arrêté préfectoral de 1874 oblige à une fermeture à 22 h les jours de foire. Le 19 novembre 1889, jour de la foire de la Saint-Théofrède, 3 gendarmes patrouillant en soirée dans la ville, dressent 21 PV à des cafetiers et aubergistes du bourg : 11 sont dressés entre 22 h 30 et 23 h pour des établissements qui n'avaient pas de dérogation et 10 entre 1h 30 et 2 h du matin pour ceux qui avaient la possibilité d'ouvrir jusqu'à 1 h du matin. L'affaire hors norme est jugée le 29 décembre suivant en présence des 21 prévenus qui font bloc pour se défendre. Ils arguent qu'ils ont adressé une demande collective à la préfecture pour ouvrir leur établissement comme par le passé et qu'ils croyaient que cette autorisation leur avait été accordée n'ayant pas eu de réponse de celle-ci. Le maire de Chadron André Chaussende, qui assiste à l'audience en tant que représentant du ministère public, renonce à prendre une sanction et s'en remet à la sagesse du tribunal. Le juge de paix décide d'annuler les PV et ne prononce pas d'amende.

Les rixes sont fréquentes mais sur la période étudiée, on remarque que les gendarmes de Salettes, en proportion, ont plus de problèmes de violences à traiter que ceux du Monastier. Le 10 septembre 1889, les gendarmes du Monastier sont appelés pour mettre fin à une dispute entre 2 femmes : Rosalie Gire (22 ans) et Marie Breysse (28 ans) qui se lancent « les paroles les plus obscènes et les plus grossières ». A l'origine de la dispute, un carreau de la maison Gire cassé par le fils de Marie Breysse quelques jours plus tôt. Mme Gire vient réclamer réparation et se fait insulter de « grosse pute et garce » par Mme Breysse. Les gendarmes mènent une enquête rapide : « Nous avons interrogé plusieurs voisins sur cette affaire, tous sont unanimes à dire qu'elles ont autant tort l'une comme l'autre, que c'est souvent qu'elles font la même comédie et même souvent, ils sont obligés de



Quand on rendait la justice au Monastier (suite)

faire rentrer leurs enfants chez eux afin qu'ils n'entendent pas les mauvais propos qu'elles se lancent ». L'affaire est jugée le 27 décembre suivant : les 2 femmes ont contrevenu à l'article 479 du code pénal : bruit et tapage injurieux ayant occasionné un rassemblement sur la voie publique. Elles reconnaissent les faits et sont condamnées à une amende de 1 franc chacune et à payer les frais de procédure qui s'élèvent à 4,80 francs.

Le 6 décembre 1899, Joseph Chambon (37 ans) accuse sa femme Alphonsine (27 ans) et son beau-père Pierre Masclaux de violences à son égard : « en mésintelligence depuis plusieurs jours, ils se sont jetés sur moi et m'ont frappé, mon beau-père à coups de pied sur toutes les parties du corps et ma femme à coups de galoche sur la tête, j'ai pris la fuite dans la rue mais ils ont recommencé après m'avoir terrassé ». Les témoins confirment la scène et précisent qu'elle se répète tous les jours. Pour se défendre, Pierre Masclaux prétend que son gendre « pris de boisson est entré dans la maison, s'est armé d'une trique et a menacé sa femme si bien que celle-ci a riposté et l'a frappé à coups de galoche ». Alphonsine confirme ses propos et précise qu'elle veut demander le divorce. Dans son PV, le gendarme confirme l'état d'ébriété de Joseph Chambon, qu'il a refusé de faire constater ses blessures par un médecin et que les époux ont 4 enfants. L'affaire est jugée le 29 décembre : les prévenus reconnaissent les faits, ils ne sont pas en récidive et ont des circonstances atténuantes pour le tribunal, ils sont condamnés à une amende correspondant à la valeur d'une journée de travail et à payer les frais de procédures qui s'élèvent à 3,60 F.

Le 20 septembre 1900, Pierre Chalot (32 ans) cultivateur au village de Moulines dépose une plainte contre un de ses voisins : « le 18 septembre à 17 h le poulain de mon voisin André Giraud (26 ans) se trouve dans mon

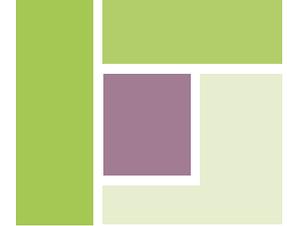
regain, je le fait sortir mais je suis pris à partie par Sylvie Giraud (23 ans) qui m'insulte et appelle son frère qui me donne des coups. Je ressens de vives douleurs à la tête et aux reins. Je me suis défendu comme j'ai pu mais étant moins fort qu'eux, j'ai été obligé de succomber ». Sylvie Giraud est interrogée par les gendarmes : « Chalot lui a lancé une pierre, elle a appelé au secours et, son frère et Chalot se sont pris à bras le corps, elle a essayé de les séparer. Chalot a mordu son frère au nez et au bras ». Interrogé, André Giraud confirme les propos de sa sœur. Pierre Gagne (18 ans), domestique de Chalot et témoin de la scène, indique que c'est Sylvie qui a frappé la 1ère ; Pierre Habouzit (14 ans) domestique de Giraud indique qu'il ne peut pas dire qui a tort et qui a raison. Dans son PV, le gendarme précise que les Giraud se sont faits délivrer un certificat médical pour confirmer leurs blessures. Le jugement intervient le 28 septembre : le juge de paix rappelle les divers incidents qui ont opposés les 2 parties tous au long de l'été, il les renvoie dos à dos car elles se sont rendues coupables de la même infraction. Les prévenus reconnaissent les faits. Le juge rappelle les articles du code pénal et donne une sanction équivalente à la valeur d'une journée de travail soit 3,70 F pour chacun, les 2 parties doivent aussi payer les frais de procédures qui s'élèvent à 7,40 F sous 2 jours.

On relève aussi des affaires atypiques. Le 23 février 1880, le brigadier Jean Hugon dresse un PV pour dépôt d'immondices sur une place publique (arrêté municipal du 3 mai 1853) à Claude Reyrac (45 ans), cultivateur et maçon de son état : « nous avons aperçu de notre caserne un individu faisant ses besoins sur la place publique dite du Verdier à 10 h du matin ». A l'audience, du 8 avril Claude Reyrac reconnaît les faits qui lui sont reprochés et il est condamné à une amende de 1 F, il doit aussi

payer les frais de procédures qui s'élèvent à 4,95F et il doit payer cela sous 2 jours.

Le 28 mars 1899, le juge de paix est saisi d'un conflit opposant Célestin Clergeat, cultivateur au Monastier et Louis Marouste, contremaître à l'usine du Pont-de-l'Estaing. L'affaire remonte au 7 janvier. Louis Marouste constate la disparition d'une de ses poules, il la recherche dans les environs de l'usine et rencontre Célestin Clergeat, il lui demande s'il n'a pas vu quelque chose mais le ton monte rapidement entre les 2. Clergeat répond « qu'il se fout de lui comme de sa poule » et Marouste l'accuse d'être le voleur : « je crois bien que c'est toi le renard ». S'estimant diffamé, Clergeat saisit la justice de paix et réclame un dédommagement pour des propos diffamatoires qui portent atteinte à son honneur et à l'estime dont il jouit au Monastier. Le juge de paix Louis Argenson décide de renvoyer l'affaire pour attendre des témoins. Le 25 avril, l'affaire revient devant le tribunal. Les témoins ne confirment pas la version de Clergeat qui est condamné à payer une amende de 12 F par contre, les frais de procédures sont partagés entre les 2 parties.

Le 22 juillet 1899, une contravention est dressée pour mauvais traitement envers les animaux domestiques à l'encontre d'Auguste Vernet (42 ans), aubergiste à Saint-Julien : « étant en service nous avons vu un individu qui attachait 2 veaux par les 4 pattes au moyen de liens de paille, les a ensuite chargés sur une voiture et suspendu la tête en bas ». Le prévenu contrevient à une loi du 2 juillet 1850 qui prévoit de 5 à 15 francs d'amendes et de 1 à 5 jours de prison pour ceux qui auront exercé publiquement et abusivement de mauvais traitements envers des animaux domestiques. Cette affaire est jugée le 17 août 1899 : Auguste reconnaît les faits, comme il n'est pas récidiviste et qu'il a des circonstances atténuantes, il est condamné à un



franc d'amende et à payer les frais de procédures qui s'élèvent à 3,60F.

Enfin, certaines affaires sont plus liées aux conditions de vie de l'époque. Le 18 novembre 1899 à 15 h, Pierre Bonnet (46 ans), cultivateur au Monastier et Pierre Exbrayat (46 ans), boucher au Monastier, reçoivent un PV car leurs chiens ont été pris en divagation et non muselés. Dans son rapport, le gendarme rappelle l'arrêté municipal du 5 mars 1898 qui enjoint à tous les propriétaires de chiens de les tenir enfermés jusqu'à nouvel ordre ou de ne les laisser sortir que tenus en laisse et muselés du fait de la présence avérée de la rage dans les environs. Le gendarme précise aussi que cet arrêté a été « rappelé aux habitants de la commune au son de caisse le 16 septembre 1899 ». L'affaire est jugée le 24 novembre : les prévenus reconnaissent les faits, ils ne sont pas récidivistes et ont des

circonstances atténuantes. Ils sont condamnés à 1 F d'amende chacun et à 3,60 F pour les frais de procédures. Le 21 décembre 1899 à 14h, Alphonsine Chambon reçoit un PV pour avoir puisé de l'eau dans la fontaine Saint Jean avec « une casserole excessivement sale, l'eau puisée devant servir à laver du crin dans un état de putréfaction repoussante ». Elle contrevient à l'arrêté municipal du 10 octobre 1899 qui interdit cette pratique tout comme laver du linge dans les fontaines publiques. L'affaire est jugée le 29 décembre, elle reconnaît les faits, n'étant pas en récidive, elle bénéficie de circonstances atténuantes, elle est condamnée à 1 F d'amende et 3,60 F de frais de procédures.

Epilogue

Le dernier acte de la justice de paix du Monastier conservé aux

archives départementales date du 23 décembre 1958 avec une affaire de bornage de parcelle qui met en cause 3 propriétaires. La citation à comparaître date du 12 novembre 1956, le différend porte sur l'abattage contesté d'un arbre en limite de propriété. Le juge Jacques Viscomte propose une conciliation qui est acceptée par les 3 parties mettant un terme au contentieux. La justice de paix vit alors ses derniers instants. En vertu d'une réorganisation de l'institution judiciaire, le tribunal d'instance se substitue à elle à partir de 1959.

Les affaires seront dorénavant traitées au Puy. Cette justice cantonale a rendu bien des services en limitant les délais de jugement, en donnant une réponse relativement rapide et la plupart du temps empreinte de mansuétude à des infractions légères.

Maman, témoin de son temps

Témoignage sur la journée du 2 août 1914, par la mère de Jeanine Issartel, originaire de Chabreyres, actuellement résidente à l'EHPAD Les Terrasses de la Gazeille.

Déclaration de la Grande Guerre - Enregistrement à l'âge de 97 ans.

« A la petite ferme-cabaret du Sahuc à Chabreyres, avant 1914, chaque dimanche, c'était la fête. Dans une pièce sur la route, on servait à boire.

Les familles s'y retrouvaient, on y faisait les accordailles et on y discutait dur sur la dot !... « Et vous, vous donnez combien à la fille ? » ...

Dans l'autre pièce, plus grande, on dansait polkas et mazurkas, et bien sûr la Bourrée, grâce à Félix Simon l'accordéoniste d'Onzilhon qui venait par les coursières. Marie servait les uns et dansait beaucoup avec toute la Jeunesse des environs, jusqu'à ce funeste 2 août 1914, jamais oublié, elle avait alors 15 ans : « Comme chaque samedi, j'aidais ma mère à laver les tables du café dans la cour de la ferme. Soudain, j'ai vu arriver le gendarme Mary sur son cheval blanc. Sans en descendre, il a lancé à ma mère : « La guerre est déclarée ! Une absinthe ! »

« On a servi le monsieur toujours à cheval, il a fait cul-sec et, sans payer, est parti au galop vers la Mairie de

Chadron. Cette nuit-là, hommes et femmes l'ont passée dans les champs où la moisson brutalement interrompue allait laisser les plus pauvres en difficulté.

Le Joseph Issartel moissonnait des avoines encore vertes . « Oh ! Marie, la France est en escaïre* » [*ne tourne pas rond]. Août 14, Joseph s'est engagé à 19 ans ; il a été tué deux mois plus tard en Macédoine.

Les cloches se sont ébranlées de partout, et, au matin, tous les hommes mobilisés se sont rassemblés sur la place du village, le « coudert », musette à l'épaule, entourés de leurs familles. J'ai vu arriver le grand fermier Valette avec sa voiture à cheval. Il conduisait son frère curé mobilisé, à la gare de Solignac.

« Allez les gars ! Mettez vos musettes ! Pierre Chamard, lui, restait à l'écart ». « Allez Pierre, toi aussi mets ta musette ! Tout ça c'est fini ! ». Brave homme.

Tout le village les a accompagnés

jusqu'à la route. J'ai marché avec eux jusqu'à la maison. Là, le père leur a servi à boire. On s'est encore embrassés et on les a regardés partir vers Chadron et Solignac. Ils criaient en levant les bras : « On les aura ! On les aura ! A Berlin ! A Berlin ! »

Ils étaient presque gais, du moins faisaient-ils semblant... Je ne les ai plus revus »...

A 97 ans, Marie les pleure encore...



Stèle pour la paix, sculptée par Lucie Delmas (Aux Estables)



04 71 05 09 40

06 40 10 97 69

Avenue des Ecoles
43150 Le Monastier-sur-Gazeille

AMBULANCES - VSL - TAXI

Centre de Soins de Suite et de Réadaptation
et E.H.P.A.D.



L'HORT DES MELLEVRINES

52 rue Saint Pierre
43150 LE MONASTIER-SUR-GAZEILLE
Tél. 04 71 03 80 51 - Fax 04 71 08 36 21

MEDECINS - INFIRMIERS - KINESITHERAPEUTES
(agrée toutes caisses)

Contactez votre équipe commerciale
Groupama LE MONASTIER - LAUSSONNE

41 rue Saint-Pierre
Tél. 09 74 50 31 36
(prix d'un appel local à partir d'un fixe)



Agence ouverte de 9h à 12h du mardi au samedi

Toujours là pour moi.

Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles de Rhône-Alpes Auvergne - 50 rue de Saint-Cyr 69009 Lyon
Entreprise régie par le code des Assurances - 06/2010 - www.groupama.fr



Etude rapide et personnalisée
pour chacun de vos travaux

*N'hésitez pas - Consultez-nous !
Pour plus d'efficacité, unissons nos compétences...*

- ENSACHAGE • CONDITIONNEMENT • PALETTE BOIS
- BOIS DE CHAUFFAGE • PLAQUETTES
- BOULANGERIE • BLANCHISSERIE • ACTIVITÉ MÉNAGE

43150 Le Monastier-sur-Gazeille - Tél. 04 71 03 80 31 - Fax : 04 71 03 88 91



Le Ré Bémol Caf'Conc'

Bar à Vins • Restaurant
Spécialités de tartines et mijotés

39 rue St-Jean - 43150 Le Monastier-sur-Gazeille - Tél. 04 71 03 87 16



création
IMPRESSION

25, rue de la gazelle
43000 Le PUY-en-Velay
04 71 02 11 34 / mail : ija@ija.fr

Pour tous vos projets de communication.
Pour tous vos travaux d'impression.

Travaux Publics - Carrières

EYRAUD SARL



Route de Chadron
43150 - Les Estables - Le Monastier/G.
Tél. 04 71 03 86 49 - Fax : 04 71 03 87 73

Bar • Hôtel** • Restaurant

Le Provence

Avenue des Ecoles
43150 Le Monastier-sur-Gazeille - Tél. 04 71 03 82 37
leprovence.lemonastier@wanadoo.fr - www.le-provence.com

OPTIQUE DU MEZENC

Votre opticien près de chez vous



**OFFRE AVANT
LE 31/08/2020**



OPTIQUE DU MEZENC

11 place François d'Estaing - 43150 LE MONASTIER SUR GAZEILLE
(en face de la pharmacie)
Du mardi au vendredi : 8h45/12h et 14h/18h45. Le samedi 9h/12h
Tél. : 04 71 05 09 84

OPTIQUE DU MEZENC

Trente euros ou
cinquante euros

€

30€ ou 50€

A valoir : chez Optique du Mezenc
11 place François d'Estaing
43150 Le Monastier sur Gazeille

Offre avant
le 31/08/2020

30 € sur l'achat d'un équipement optique (monture + 2 verres unifocaux) d'un montant minimum de 300 €*
50 € sur l'achat d'un équipement optique (monture + 2 verres progressifs) d'un montant minimum de 500 €*
* Offre cumulable avec une 2^{ème} paire